

Le Petit Piottat



BULLETIN MUNICIPAL



Rédaction , Publication : Mairie

Impression : Recto Verso Tournus

JANVIER 2009

Le Petit Piottat LES VŒUX DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens, Mesdames et Messieurs les Présidents des associations,
Chers Amis, bonjour,

Je suis heureux de vous accueillir dans cette salle que l'on dit « polyvalente » et qui, cet après midi, sera notre salle des fêtes; C'est un grand honneur et un bonheur pour moi de vous voir tous réunis pour fêter notre doyenne, Mme Alice Joly, et lui souhaiter un très bon anniversaire.

Ce sera dans quelques instants.

Mais c'est aussi l'occasion de vous présenter mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Je veux y associer et remercier, ceux qui font avec moi "tourner cette commune", ce sont:

- . Les adjoints, Monique Jousseau, Guy Perret, Guy Moureaux, Pascal Chevrier et Guido Stedry
- . Le conseil municipal, et particulièrement l'équipe de "l'avenir de Plottes"
- . Et également tout le personnel de la commune. (Nicole Narcisse, Valérie Cardon, Françoise Trésorier, Cyrille Pépin et Raphaël Renard)

Tous, nous vous souhaitons pour 2009, une très bonne santé, une année de bonheur, une année sereine mais pleine de réussite, une année où la tolérance je l'espère, sera encore présente.

Voici maintenant 9 mois que nous sommes - comme on dit - aux affaires.

C'est donc le moment de faire le bilan de 2008 avant que de vous parler des projets auxquels nous travaillons et qui s'inscriront dans le prochain budget.

Fin mars dernier, nous reprenons les commandes de la commune, derrière l'équipe que dirigeait Daniel Baconnet et qui, au cours de la dernière mandature (exceptionnellement longue de 7 ans) a su faire évoluer Plottes, ..

Qui en avait grand besoin !

En vrac je citerai les réalisations les plus importantes de cette mandature:

- . L'assainissement, (que nous terminerons cette année).
- . La nouvelle école.
- . L'implantation du multiple rural, je veux parler des « Quatre Poussins », (Je salue Mr et Mme Pinchaux)
- . L'aménagement en appartement locatif du local de la poste.
- . L'implantation d'un petit lotissement : les Méplans
- . La création d'un bassin de rétention des eaux de pluies "en Veau", route de Beaufer.
- . L'aménagement de la place du monument et le début de l'enfouissement des lignes aériennes

Excusez du peu !

Pour tout ça Daniel, je tiens à te dire merci, ainsi qu'à tes adjoints.

Merci pour le temps passé à résoudre des problèmes ou des situations qui ont été quelques fois bien difficiles et pas toujours comprises.

Et je profite de cette occasion pour te remettre au nom de Mr le préfet, la médaille « d'Honneur Régionale, Départementale, Communale, argent » en reconnaissance des années passées au service de tes concitoyens.

Donc, depuis Mars dernier,

- . Nous avons terminé les travaux de la place du monument.
- . Nous avons fait face début avril à une inondation qui nous a permis d'apprécier l'efficacité du bassin de rétention.
- . Nous avons pris la pleine mesure de la gestion de l'école des "joyeux cartables"; Ce sont 62 enfants qui se partagent entre Plottes et Ozenay, avec les problèmes s'y rapportant: transport, cantine, etc. ;

Problèmes auxquels nous avons su faire face par les relations très positives je crois, établies, entre son directeur M Laurent Nomblot, ici présent que je salue, et la mairie représentée par Monique Jousseau, toujours très efficace et aidée de Guy Moureaux, jeune retraité mais "vieux professionnel".

- . Nous avons pris en main la gestion financière de la commune et ce n'est pas toujours facile;

Mais dans cette tâche je veux particulièrement saluer, le travail très professionnel de Guy Perret, chargé des finances et aidé dans cette tâche par Nicole notre secrétaire.

Comme il se doit nous sommes allés à la pêche aux subventions et je vous assure que c'est un sport quelquefois difficile.

- . Nous avons été également confronté à un problème relationnel en Vallay : "les jeunes et le lavoir".

Nous avons décidé d'essayer de le résoudre par la communication, le bon sens, la bonne volonté de chacun et, par d'urbanisme de la place et du lavoir.

C'est ainsi que nous avons réuni début septembre les habitants du quartier, nous leur avons présenté une maquette et écouté leurs suggestions et propositions.



Le projet, modifié, rediscuté au conseil municipal, encore une fois amendé, est en phase terminale, c'est-à-dire qu'il sera inscrit au budget 2009. Je crois que c'est un bon projet.

Pour y arriver, Guy Moureaux, aidé de Julie Cardon ont réuni les jeunes. Ensemble ils ont discuté des problèmes rencontrés. Et, sans parti pris, nous avons progressé.

Il y a encore à faire, nous le savons, mais le terrain de jeu aménagé derrière l'école prend peu à peu la place qu'il lui revient, c'est-à-dire le lieu privilégié de rencontre de tous les jeunes de Plottes: les juniors comme les plus grands. Nous avons encore des idées à leur soumettre, mais je suis heureux de constater qu'avec le dialogue nous progressons et un climat de confiance s'est installé entre eux et nous, je souhaite qu'il en soit de même avec les adultes.

Pascal Chevrier et la commission aménagement / cadre de vie, sont à la base du plan et de la maquette présentée, et je remercie particulièrement Julien Jousseau qui l'a réalisée.

. Nous avons aussi préparé la dernière tranche des travaux d'assainissement de la commune : rue du bœuf, rue Froide et le Carge; Ils démarreront début mars. C'est la société Piquand de St Amour (39), choisie sur appel d'offres, qui réalisera les travaux. La DDE en sera le maître d'œuvre.

. Toujours dans l'assainissement, nous avons démarré le prolongement du réseau en Veau, pour que Mr et Mme FOURQUENAY, nouveaux habitants de Plottes, (dernière maison construite en Veau), puissent être raccordés au réseau. (Avec toujours les demandes de subventions à la clef)

. Autre sujet important : celui de l'adhésion de Plottes à une intercommunalité.

Nous avons remis le dossier à plat. C'est un travail auquel je tenais beaucoup et pour lequel je souhaitais que tous les éléments soient débattus en connaissance de cause, c'est-à-dire non pas fait de rumeurs ou de parti pris, mais avec sérénité, sérieux, en tenant compte de tous les paramètres objectifs de la commune et de la réalité de ses quartiers;

Et en réactualisant les raisons et les motifs, qui avaient fait décider de l'adhésion de Plottes à l'intercommunalité du Mâconnais – Val de Saône par l'équipe municipale précédente en janvier 2008.

Comme vous le savez, le choix du conseil municipal s'est porté sur l'intercommunalité du Tournugeois.

Nous venons de choisir nos représentants qui siègeront au sein du conseil communautaire: sachez que nous serons des partenaires loyaux, actifs et vigilants à la fois, pour Plottes.

Déjà, vous en avez eu des échos pratiques de cette adhésion par la remise des badges pour la déchetterie.

Nous travaillons à d'autres services qui complèteront ceux-ci, entre autre pour les O.M. A ce sujet, je veux rappeler que les containers de tris du Revermy et des bâtiments de la Grimaury resteront en place. Mais je rappelle qu'il faut faire l'effort de mettre ce que vous apportez dans les containers! Et non pas le poser plus ou moins en tas à leurs pieds.

C'est un peu de civisme que je demande à chacun.

. La communication est un point important de nos actions, vous avez reçu de nombreux flash du "Petit Piottat" et vous recevrez fin Janvier le numéro annuel.

Vous pouvez également nous rejoindre sur le site internet qui est maintenant régulièrement mis à jour, et qui a vu son audience moyenne passer de 300 connexions à un peu plus de 600 par mois aujourd'hui. Tout ce travail, vous le devez à Guy Moureaux, en charge de la communication dans notre équipe et de Valérie Cardon qui fait un travail remarquable sur internet, entre autres.

. Je veux ici remercier les Présidents d'associations. Leur vitalité est une vitrine pour Plottes:

Jean-Paul Guillon, et les Ecrouats qui a organisé avec succès l'exposition de sculptures et peintures cet été;

Mme Odile Gricourt, avec Rencontre et partage, Nos Anciens se réunissent toutes les semaines autour d'un scrabble et d'une table de belote. Je rassure les autorités, nous n'avons pas ouvert un casino clandestin ! Jeunes et moins jeunes retraités, venez les rejoindre vous serez bien accueillis.

Lionel Allègre pour le RPI, association très active et qui a des projets importants pour les enfants de l'école, Bravo.

Jean-Paul Goullier et l'Amicale d'animation de Plottes, organisatrice déjà de lotos, brocantes etc.

Philippe Eloy et l'association des chasseurs

Christian Lacroix et le GCM44

Et je n'oublierai pas Jean-Paul Brelot qui a réuni des vignerons et des bonnes volontés pour décorer et préparer Plottes à accueillir tous les visiteurs se rendant à Chardonnay pour célébrer la St Vincent, les 24 et 25 janvier prochain.

A ce sujet, un arrêté sera pris pour interdire tout stationnement dans le bas du bourg, merci de le respecter.

Je n'oublierai pas non plus notre volonté d'être encore plus présent à la mairie annexe de la Grimaury; Des projets sont en cours de réalisation et vous serez informé dans le « Petit Piottat ».

Nous voici en 2009, c'est le moment de préparer le budget.

Avant que de mettre des chiffres en face des lignes, un bilan actualisé de nos finances a été réalisé par Guy Perret..

Au 31/12/2008, la dette est d'environ 1600 €/ habitant, contre 1750 un an avant. Cette diminution est le résultat des premiers retours sur l'investissement comme c'était prévu.

Cet endettement est le solde de tous les travaux déjà réalisés et qui étaient nécessaires au développement de notre village comme je l'ai dit précédemment.

A partir de ces éléments, j'ai proposé et nous avons décidé, que notre politique d'investissement pour les cinq ans à venir serait réaliste mais resterait agressive, l'objectif étant de diminuer l'endettement de la commune.

Pour cela, j'ai demandé à chacun des conseillers municipaux de lister les travaux qui lui semblaient nécessaires à l'amélioration de la vie à Plottes ; Que ce soit au niveau :

. De la **sécurité** (Routière: la Grimaury et le bourg. Scolaire: arrêt du bus à la Cx Blanche et à la Grange Duval. Des biens: bassin de rétention contre les inondations).

. De **l'urbanisme** (enfouissement lignes télécom, nom et réfection des rues, aménagement de nouveaux quartiers, et accueil de nouveaux habitants).

. De la **fonctionnalité des équipements municipaux** (bâtiment technique communal, aménagement de la mairie, de la bibliothèque, etc).

. **Réfection** et entretien des chemins et chaussées.

Le total financier de tous ces projets est d'environ 600 000 euros. (4 millions de francs).

Nous avons choisi de les prioriser et de les étaler sur cinq ans.

Au regard de la situation économique actuelle, Française et Européenne qui se traduit par des restrictions budgétaires importantes, nous avons choisi d'augmenter l'autofinancement grâce à des économies de fonctionnement adéquates.

Chaque projet inscrit, sera étudié et traité au cas par cas, en fonction des contraintes financières de la commune.

Voilà pour nos objectifs 2009 et suivants.

J'aurai le plaisir l'année prochaine de vous en faire le bilan, mais tout au long de l'année vous en serez tenu au courant au travers du "Petit Piottat".

Et maintenant, parlons de notre 'Mémé Joly', c'est avec beaucoup d'affection que je prononce ces mots.

Notre doyenne Alice, née Badey, vit le jour à Azé le 31 décembre 1908. Elle se maria à Maurice Joly, le 11 février 1926. Maurice était le frère aîné de notre doyen: Monsieur Alexandre Joly, ici présent, que je salue avec respect.

Le temps a passé, Maurice s'en est allé et Alice, notre mémé, continue son bonhomme de chemin avec toujours ce regard pétillant de gentillesse, de bon sens et de courage, malgré les dures épreuves que la vie lui réserva... Qui à plottes, je parle des anciens Piottais, n'a pas été aidé, dépanné, voire même élevé pour beaucoup d'enfants du village, par "L'Alice" ;

Qu'elle en soit aujourd'hui publiquement et chaleureusement remerciée, jamais elle ne se plaint, elle a toujours un mot gentil et quelquefois d'excuse pour ses concitoyens qui n'ont pas cet esprit de tolérance.

Merci Mémé, pour tout, Je vous embrasse au nom de tous et je suis heureux de vous remettre ces bien modestes cadeaux et fleurs avant que nous nous rappelions, comme on dit « ce bon vieux temps » au travers des chansons d'avant guerre qu'interprétera cet après midi « La Sauvaine ».

Et puis l'année prochaine, nous serons encore là, autour de vous, pour vous fêter;

Vous avez maintenant de nouvelles responsabilités: Vous êtes notre Doyenne.

Et maintenant, place à la musique, avant de lever nos verres à la santé de Madame Alice Joly.

Le Maire.

Jacques MARINIER



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TOURNUGEOIS

En septembre 2008, le conseil municipal de Plottes votait à une large majorité, une demande d'adhésion à la Communauté de Communes du TOURNUGEOIS.

Celle-ci est effective depuis le 1^{er} janvier 2009.

Voici quelques éléments expliquant son fonctionnement

La C.C. du Tournugeois regroupe les 12 communes suivantes :

Farges les Macon, Lacrost, La Chapelle / Brancion, La Truchère, Le Villars, Martailly les Brancion, Ozenay, Préty, Plottes, Royer, Tournus, et Uchizy

. Madame Catherine GABRELLE, maire de Royer, en est la Présidente. Elle est aidée dans cette tâche par cinq Vice-présidents :

Paul TALMARD, maire d'Uchizy,
Henri GROSJEAN, maire de Préty,
Gérard THIELAN, maire de Lacrost,
Jean-Claude MEUNIER, maire d'Ozenay,
Hervé BOSIO, conseiller municipal de Tournus.

La Communauté de Commune. du Tournugeois a installé six commissions spécialisées :

- Environnement et ordures ménagères
- Développement économique et aménagement du territoire
- Tourisme et culture
- Sports, loisirs, et accompagnement des jeunes
- Finances
- Etudes et prospectives

Plottes est représenté par 2 délégués titulaires + 2 suppléants :

Titulaires : J. MARINIER, maire, commissions 2 et 3 et G. PERRET, adjoint, commission 5

Suppléants : G. MOUREAUX, adjoint et G.STEDRY, conseiller municipal délégué.

. Chaque mois sont organisées 2 réunions qui se tiennent alternativement dans chaque commune :

- Le bureau de la C.C., participants : les maires
- Le Conseil Communautaire, participants : tous les conseillers désignés.

Les réunions de février auront lieu à Plottes.

Info déchetterie :

Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez retirer le badge d'accès à la déchetterie, à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour Plottes, la collecte des ordures ménagères est faite tous les jeudis.

A partir du 1^{er} février, elle démarrera dès le matin.

Régulièrement, comme nous le faisons sur les « flash » du Petit Piottat, nous vous informerons des projets intercommunautaires, de leurs réalisations et de la place qu'occupe Plottes dans l'intercommunalité.

Je le répète, nous serons des partenaires loyaux, actifs, et vigilants pour notre commune.

Le maire
Jacques.MARINIER.

CENTENAIRE DE « L'ALICE »

Plus de 100 personnes étaient présentes le samedi 10 janvier pour fêter le centième anniversaire de Mme Alice Joly, la doyenne de notre village. Mr Marinier dans un discours de présentation des vœux rappela tout ce qu'a pu apporter sa gentillesse et son dévouement à de très nombreux habitants du village. Après la remise des cadeaux, la Sauvine, chanteuse, nous régala de chansons anciennes accompagnées de son orgue de barbarie.

Mr Philippe Eloy en profita pour offrir à « l'Alice », un poème rempli d'émotion et que vous pouvez lire ci-après. Mais, quelle ne fut la surprise de tout un chacun quand elle accepta de valser aux bras de Philippe.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette mémorable journée.

Mr BACONNET, ancien maire, honoré

La cérémonie de présentation des vœux du Maire, fut aussi l'occasion de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Mr Baconnet Daniel ancien maire pour les services rendus pendant de longues années aux habitants de Plottes.



CES QUELQUES VERS ...

Philippe Eloy.

Ces quelques vers sont pour toi Maman,
Toi qui, on le sait, a le cœur si grand
Et puis aussi pour toi Alice...
Notre Mamy à la peau encore si lisse...
Toi qui la vois depuis longtemps...
Essuyer tous les printemps...
Tous les jours, elle attend avec impatience ta venue...
De bon cœur et avec joie tu lui offres ses menus...
Dans ses matins de solitude...
Tout ceci devient une habitude...
Aussitôt ta chaleureuse petite maison...
S'égaie de grandes discussions...
Qui souvent remonte très loin en arrière...
Toi qui as connu de la bougie à la lumière...
En passant par une multitude de maires...
Mais quoi de plus normal... quand on est centenaire...
Et puis il y a ton quartier...
Où tu as perdu toutes tes anciennes amitiés...
Mais heureusement, il y a tes nouveaux voisins...
Qui sont devenus de véritables copains...
Aujourd'hui tout le village...
Te rend un chaleureux hommage...
Je sais que tu vas dire " j'en avais pas b'soin !!"
Mais si à nous... ça nous fait du bien... ?
Personnellement, je vais finir par cela Alice...
Passer un moment avec toi est un vrai délice...
Et pourtant la vie ne ta pas épargné toutes ses malices...
Alors je vais t'embrasser très fort... en pensant à ton Maurice !!



Conseil municipal du 28 octobre 2009

Affouages: la parcelle 23 sera exploitée cette année, le prix sera de 55€ par lot.

Transports publics

- Arrêt du bus scolaire: 2 aménagements sont envisagés pour les arrêts: Rue Grange Duval et à la Croix Blanche.
- La société Bonicel mettra en service en janvier, un bus récent équipé de ceintures de sécurité.
- Informations sont données sur le service de transports en commun du conseil général Buscéphale.
Un arrêt à la Grimaury a été demandé.

Affaires scolaires

- Accueil des enfants en cas de grève: pour se conformer à la loi, les employés municipaux Mme Cardon Valérie, Mme Trésorier Françoise et Mr Renard Raphael sont habilités par le conseil à assurer ce service de remplacement en cas de grève.
- La garderie périscolaire ne pouvant accueillir que 14 enfants au maximum, un courrier sera adressé aux familles leur demandant de fournir une attestation de leur employeur.

Création d'une régie municipale réduite aux postes suivants :

- Affouages, concessions du cimetière, location des salles communales et dons manuels.

Conseil municipal du 24 novembre 2009

Le contrat d'entretien des 2 chaudières de l'école sera signé avec la Sté Desmaris de St Albain.

Marché d'assainissement Rue Froide, Rue du Bœuf et le Carge confié à la société Piquand.

Diverses décisions modificatives au budget ont été votées.

Présentation des projets quinquennaux d'aménagement de la commune :

- Achèvement des travaux du Bourg, enfouissement des lignes électriques
- Sécurisation de l'entrée du Bourg, de la Grimaury tout le long de la RD 56.
- Construction du local technique qui nécessite l'acquisition d'un terrain au préalable.
- Acquisition de matériel (tracteur, ...) + formation du personnel.
- Réfection des chemins.
- Bassin de rétention Route de Chardonnay.
- Aménagement de la Place de l'Eglise.
- Aménagement de la cour de l'école et jeux pour les petits.
- Signalisation du nom des rues, du point info Place du Monument et plaque avec le nom de l'école.
- Aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière.
- Aménagement de la Place en Vallay.
- Rendre la Mairie accessible aux personnes en situation de handicap.
- Projets visant à faire des économies d'énergie ou à créer une rentabilité pour la commune.

La liste des projets sera communiquée à chacun des membres du Conseil pour étude et afin que chacun détermine les projets prioritaires pour 2009.

Informations religieuses : Messe à Plottes, samedi 2 Mai à 19 h 00

Conseil municipal du 15 décembre 2009

Le Conseil s'est penché sur de nombreux dossiers avant la fin de l'année parmi lesquels :

Les travaux d'assainissement Rue Froide, Rue du Bœuf et le Carge, débuteront en Mars et dureront environ 3 mois et demi. L'entreprise PIQUAND a été retenue. Les riverains désireux de faire effectuer les travaux de branchement par l'entreprise PIQUAND pourront la contacter directement.

Location salle de la commune :

Dorénavant, les contrats remis aux locataires indiqueront le montant de la location (fonction de l'activité, du nombre de jours...). En remplacement de la caution qui est supprimée, la totalité de la location sera exigée à la signature du contrat.

Le conseil a élu les délégués au Conseil Communautaire du Tournugeois :

- Titulaires : Messieurs MARINIER et PERRET
- Suppléants : Messieurs STEDRY et MOUREAUX

Les élus et les employés municipaux se sont réunis mercredi 17, pour établir un premier bilan de fin d'année.

Un certain nombre d'améliorations de fonctionnement ont été discutées de façon très positive.

Priorisation des projets quinquennaux :

- Sécurisation de la traversée de la Grimaury et des entrées du Bourg
- Réalisation de bassins de rétention.
- construction d'un local technique. - Réfection des chemins.

Conseil municipal du 26 janvier 2009

- Vote à l'unanimité de la convention fourrière annuelle avec la SPA de Macon pour un montant de 449,25 €.-
- Vote à l'unanimité de la convention département (DRI) commune pour la réfection et l'entretien de la RD56 pour un total de 32 000 € pour le département et 3 607 € pour la commune.
- Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel territorial voté à l'unanimité
- Extension du réseau d'assainissement vieille route de Chardonnay(2 devis de 10 207 € et 11 753 €) vote 13 voix pour 1 abstention.
- Vote à l'unanimité d'une demande de subvention de 6 800 € auprès du Conseil Général pour des travaux de réfection de voirie d'un montant de 31 753 €.
- Vote à l'unanimité d'une indemnité d'exercice de missions de préfecture pour Melle Narcisse Nicole au taux de 2% pour 2009.

Parmi les nombreuses questions diverses abordées :

- Présentation d'un projet d'installation d'un abri pour les jeunes sur le site place de l'école.
- Vote à l'unanimité d'une subvention de 500 € à l'hôpital de Belnay pour l'acquisition d'un minibus.

Prochains conseils municipaux :

Lundi 23/02 à 18h30

Lundi 16/03 à 18h30 (essentiellement consacré au budget 2009)

L' intégralité des délibérations peut être consultée sur le site de la Commune: www.plottes.fr

Parole aux Conseillers

Les vœux de « Plottes, Ensemble, Demain... »

Nous Patrick Bugnot, Jérôme Gonnot, Bernard Jarillot, conseillers municipaux, tenons à présenter personnellement nos vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble des habitants de Plottes, avec une attention toute particulière pour ceux qui souffrent, frappés par la maladie ou par une crise économique dont les effets se font durement sentir.

On nous promet, hélas une année difficile. Qu'en sera-t-il pour chacun d'entre nous ? Nul ne le sait.

Quant à l'avenir de Plottes, une chose est sûre: il semble bien sombre. Comme hélas nous l'avions pressenti lors des élections, la situation financière de la commune est loin d'être aussi bonne qu'on ne nous l'avait laissé entendre ! Une lourde dette, s'élevant à plus de 1 600€ par habitant ((pratiquement le double de la moyenne nationale !) va obliger de différer des investissements pourtant urgents et nécessaires. Ce constat vient d'être fait par l'équipe majoritaire qui depuis ne parle que d'économies. Mais quelles économies ? Qui en subira les conséquences ?

Cette majorité ne nous a d'ailleurs pas fait la place promise par M le Maire lors de son investiture. Nous avons été écartés de la commission communication et il n'a pas été possible d'obtenir un délégué à la Communauté de Communes. Et pourtant, comme nous y avons œuvré à cette adhésion de Plottes à la Communauté du Tournugeois ! Il ne faudrait pas l'oublier.

Voilà quelques raisons qui font que l'on nous taxe parfois d'opposition. La vérité est que nous nous opposons lorsque les décisions ne nous semblent pas conformes à l'intérêt général, mais que nous sommes toujours une force de proposition, propositions qui ne rencontrent le plus souvent que le refus, voire l'ironie. Si nous n'avons pas participé à la distribution du colis des Anciens, c'est pour des raisons d'emploi du temps d'une part pour manifester notre mécontentement sur le peu d'intérêt que l'on accorde à notre présence. Mais nous les rencontrerons nos Anciens et les prions de croire, dans cette attente, à notre profond respect.

Nous continuerons à défendre, au sein du Conseil Municipal, les idées et les projets que nous avons présentés devant les électeurs en mars dernier et ferons en sorte que l'action municipale puisse bénéficier à tous les Plottais, quels qu'ils soient.

Souhaitons qu'en cette année 2009, la solidarité l'emporte sur l'égoïsme et que bonheur, joie et santé soient partagés par tous.

LE POINT SUR LES FINANCES

La commune de Plottes a contracté plusieurs emprunts pour financer les investissements et travaux d'assainissement réalisés ces dernières années.

La dette par habitant, qui était de **1 751 euros** fin 2007 est passée à **1 597 euros** au 31 décembre 2008, conséquence du désendettement contractuel lié à l'exécution des plans d'amortissement d'une part, du remboursement d'un prêt de 150 000 euros et de la conclusion d'un nouveau concours de 90 000 euros, destinés à financer le décalage de 2 ans entre paiement et récupération de la TVA sur investissements d'autre part. En l'absence de tout nouvel emprunt, ce désendettement contractuel conduirait vers une dette par habitant d'environ **1 140 euros** fin 2013.

Dans le contexte actuel et probablement durable d'attribution parcimonieuse des subventions, l'équipe municipale actuelle s'étant fixé comme objectif de **ne pas augmenter la dette par habitant au terme de la mandature**, elle sera donc très attentive au choix des investissements et à la part qui devra nécessairement être autofinancée par les excédents en provenance du budget de fonctionnement.

Le détail des comptes 2008 et le budget 2009 seront présentés dans un prochain numéro du Petit Piottat, après vote par l'assemblée délibérante.

Déchets sauvages le long des chemins

Une fois de plus, nous constatons l'incivilité de certains concitoyens qui par bêtise, n'hésitent pas à jeter leurs détritiques le long de nos chemins.

Dernier exemple : deux tas le long du chemin des Fourneaux !!

Entre le remblai municipal pour les déchets verts, la déchetterie intercommunale à laquelle on accède avec un badge remis à la mairie, et les points de tri des containers situés : au Revermy, à la Grange Duval, et sur le parking de la Grimaury, il semble que seule la volonté délibérée de polluer, animent les imbéciles qui le font.

Chacun aura à cœur de trier et de ne plus jeter n'importe où, ses déchets. C'est faire preuve de citoyenneté, mais c'est aussi réduire les impôts de tous.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le R.P.I. OAENAY-PLOTTES (Regroupement Pédagogique Intercommunale) se porte bien, c'est dans une bonne entente que les deux communes gèrent nos écoles maternelles et primaires. Ce regroupement a permis de pérenniser la scolarisation des enfants dans nos communes rurales.

Sur les 62 élèves inscrits à la rentrée 2008, on compte 16 enfants d'Ozenay, 2 de communes extérieures au R.P.I. et 44 de Plottes. On notera que la population s'est sensiblement développée dans le bourg du village puisque sur les 44 enfants de PLOTTES, 33 y sont domiciliés.



Depuis la rentrée de septembre, l'entreprise BONICEL assure désormais le transport scolaire du R.P.I. OZENAY-PLOTTES. Depuis janvier un nouveau bus doté de ceintures achemine les élèves de leur domicile vers leur classe respective (un bon point pour la sécurité de nos enfants).

Ce service est financé par les communes et le Conseil Général, il est gratuit pour les écoliers. Toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité, l'arrêt de bus de la Croix Blanche sera aménagé et un abri installé rue de la Grange Duval.

SERVICE D'ACCUEIL EN CAS DE GREVE.

Comme le veut la Loi n° 2008-790 du 20/08/2008 entrée en vigueur le 01/09/2008, les communes doivent mettre en place un service d'accueil en cas de grève des enseignants.

La municipalité de Plottes a pris ses responsabilités et organise un accueil pour les enfants qui fréquentent l'école de PLOTTES. L'encadrement sera assuré par les agents municipaux dans les locaux scolaires.

Toutefois compte tenu du contexte difficile à gérer (professeurs grévistes connus tardivement, méconnaissance du nombre d'enfants à accueillir...) la sagesse des parents (qui le peuvent) serait de garder exceptionnellement les enfants à la maison.

MERCI A L'EQUIPE ENSEIGNANTE :

Laurent NOMBLOT - directeur - Classe maternelle

Charlotte Ramalhosa-Roux Classe CP - CE1

Caroline Payre Classe CE1 - M1- M2

TOUJOURS A VOTRE SERVICE : GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Meilleurs vœux à tous, petits
et grands

C.C.A.S

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) fonctionne grâce à une subvention communale et aux dons des particuliers (nous en profitons pour remercier les généreux donateurs). Il a plusieurs rôles à jouer :

1- **M**aintenir et créer un lien social entre les habitants de la commune, tout spécialement pour les personnes âgées (rencontre avec les élus lors de la distribution des colis de fin d'année.) Mais également pour les jeunes (sorties piscines pour les plus petits.)

2 - **O**rienter les demandeurs d'aide sociale vers les services compétents (assistantes sociales, services personnes âgées,...).

3- **C**ompléter les dossiers RMI des personnes célibataires, les familles étant suivies directement par les assistantes sociales.

4 - **A**pporter un secours ponctuel aux habitants en difficultés sociales ou financières, après étude de la situation.

La commune de Plottes ne possédant pas les structures nécessaires le CCAS a décidé d'aider ces personnes au travers de l'association Solidarité Partage. En effet le CCAS lui attribue chaque année une subvention correspondant aux aides distribuées sur notre commune.

C.C.A.S. (suite)

Nous pouvons remercier tout particulièrement notre secrétaire Nicole Narcisse qui est en charge de ces dossiers avec l'aide du Conseil Général.



L'Association SOLIDARITE PARTAGE

Bureaux rue Raymond Dorey à TOURNUS

L'association accueille environ 2400 personnes dans l'année.

Elles se présentent de leur propre initiative ou nous sont envoyées par le C.M., le Centre Social ou le CCAS

3 ateliers

Autres actions de l'association

LE VESTIAIRE :

Vente de vêtements, linge de maison, chaussures, accessoires d'occasion pour bébés, enfants et adultes. PRIX BAS. Cette équipe est composée d'une responsable d'atelier et de 6 personnes en contrat CAE/CA.

Le linge est donné par des particuliers puis trié, lavé, retouché, repassé et vendu par l'équipe du vestiaire.

L'ATELIER JARDINS

L'équipe est composée d'un responsable d'atelier et de 6 personnes en contrat CAE/CA. Nous louons 2 jardins : 1 à TOURNUS et 1 à Lacrost.

Les légumes sont vendus à la boutique alimentaire. L'hiver, l'équipe restaure nos appartements relais (peinture, papier peint).

L'ATELIER MECANIQUE :

L'équipe est composée d'un responsable et de 4 hommes en contrat CAE/CA. Nous avons environ 7 mobylettes et 20 vélos à disposition que nous louons à des personnes en recherche d'emploi. Le personnel de l'atelier récupère et restaure aussi des meubles pour l'association Accueil et Entraide ..

AIDE AU LOGEMENT :

Nous avons 7 appartements. Le public demandeur se compose de familles monoparentales, d'allocataires du RMI, de personnes sans ressources et personnes ayant un emploi précaire.

ACTIONS ORGANISEES AVEC LE CENTRE SOCIAL: sorties , séances de cinéma, repas pour toute personne en difficulté.

LA BOUTIQUE ALIMENTAIRE :

Le public est envoyé par un travailleur social. Suivant les ressources et les charges de la famille, un quotient familial est calculé. La durée de l'aide varie de 1 semaine à plusieurs mois selon les difficultés rencontrées par la famille. Moyennant une participation financière de 10 à 50% selon le quotient familial. La boutique alimentaire est approvisionnée par des collectes, des achats et des dons.

AIDE FINANCIERE :

Nous servons de relais financier (billet de train pour se rendre à MACON ou CHALON pour des démarches professionnelles (ANPE, ASSEDIC, emploi), ou pour une facture d'eau, d'électricité...

ACCUEIL DES GENS DE PASSAGE

Nous assurons un accueil de jour durant toute année, nous répondons aux besoins urgents d'hygiène (douche, vêtements) et d'alimentation, ou nous offrons tout simplement un endroit pour s'arrêter et se reposer.

Les personnes qui travaillent dans les ateliers en CAE/CA sont suivies par des éducateurs, psychologues , assistantes sociales.

L'Association
Solidarité Partage

COMMISSION JEUNESSE

Jeudi 8 janvier 2009

1°) Installation d'un abri à destination des jeunes :

La Commission se prononce pour ce projet d'installation sur le plateau de l'Agorespace.

Il conviendra d'avoir un abri :

- Non fermé, ouverture à l'est,
- Avec un avant-toit éventuellement,
- Muni de bancs,
- Conforme à l'accueil de public (se renseigner).

Simultanément, il faudra veiller à la fermeture aux véhicules de l'esplanade.

Guy ELOY se charge de consulter certains catalogues.

2°) Réunion avec les jeunes :

Voir avec les jeunes du lavoir mais aussi du village, des Méplants, de la Grimaury, ...

Penser lors de cette réunion à noter leurs adresses électroniques pour une communication optimale avec eux.

Le 3^{ème} Adjoint au Maire

Guy MOUREAUX

COMMISSION COMMUNICATION

Mardi 13 janvier 2009

1°) Le Petit Piottat numéro annuel à paraître fin Janvier définition du contenu.

2°) Projet d'édition d'un numéro exceptionnel :

Type « Mémoire du Village » à échéance 2010.

En partenariat avec les associations et les bonnes volontés compétentes (historiens amateurs, anciens, ...)

Voir aussi l'implication de l'intercommunalité et sa compétence « Tourisme ».

Thèmes qui peuvent faire l'objet de recherches :

- Patrimoine de PLOTTEES (prison, église, maisons anciennes ...),
- Historique et étymologie des lieux-dits, des chemins,
- Fête à « la Pérouse »,
- Anciens commerces de PLOTTEES (photos, mémoire des anciens),
- Reprise de l'histoire du village,
- Les associations de PLOTTEES (historique, activités ...),

N.B : tous les conseillers sont invités à proposer des thèmes qui n'auraient pas été listés.

Si le conseil municipal, les associations adhèrent au projet, il sera nécessaire de constituer une équipe de pilotage fixant les contenus, les tâches confiées à chacun et l'échéancier.

3°) Sentiers de randonnées.

La Commission propose, toujours en partenariat avec les associations, de solliciter les communes voisines (OZENAY-TOURNUS – MANCEY) pour éventuellement créer des ponts entre les différents sentiers de randonnées .

- Créer des parcours de différentes longueurs et durées (de 2 h à la journée, voir 2 jours),
- Identifier les points de ravitaillement, d'hébergement,
- Valoriser ainsi les sites d'intérêt touristique (chemin des cadoles, la pelouse calcaire de Crâ par exemple).

Le 3^{ème} Adjoint au Maire

Guy MOUREAUX

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les deux projets retenus pour la mise en sécurité des enfants circulants dans les transports scolaires et qui seront réalisés au cours des premiers mois de 2009 concernent les arrêts de bus à la Croix Blanche (avec en plus la création d'un parking) et rue Grange Duval.

La commission a aussi demandé des devis pour l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière.

Elle étudie, à travers la demande du devis, la réfection des chemins.

VIE ASSOCIATIVE

Amicale du R.P.I OZENAY-PLOTTES

Tous les membres de l'amicale du R.P.I OZENAY-PLOTTES vous souhaitent une très bonne année 2009 et vous présentent son nouveau bureau élu suite à l'assemblée générale du 24 octobre 2008 :

Président : Lionel Allegre, Plottes.

Vice président : Martial Dessartine, Plottes.

Secrétaire : Carole Prudent, Plottes.

Secrétaire adjoint : Gilles Petit, Ozenay.

Trésorier : Jérôme Gonnot, Plottes.

Trésorier adjoint : Dominique Chardonnay, Ozenay.



Voici le calendrier des manifestations organisées par l'amicale du RPI au profit des deux écoles :

Le 8 décembre 2008 : Le stand du RPI a une nouvelle fois attiré beaucoup de monde lors des **illuminations de Tournus**.

Le 7 février 2009 : Repas dansant autour d'une belle **choucroute** à la salle communale de Plottes.

Courant Mars 2009 : Fête des jonquilles sur les teppes du clou à Ozenay.

Courant Mai 2009 : Pucés de patchwork et couturières

Le 27 juin 2009 : Spectacle de fin d'année des écoles suivi du **repas campagnard**

Petit retour sur l'année 2008.

Le repas dansant du 2 février qui s'est déroulé à la salle communale de Plottes a réuni 90 personnes autour d'une choucroute.

L'ambiance fut festive jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

La fête des jonquilles a eu lieu cette année sous un ciel radieux, attirant beaucoup de monde sur les teppes du clou à Ozenay. De nombreux bouquets ont été confectionnés par les petits et les grands.

Un stand sur lequel nous proposons sandwichs, boissons, crêpes et autres agapes accentuait encore la convivialité de cette fête toujours réussie.

La kermesse des écoles, organisée par l'équipe enseignante dans la cour de l'école de Plottes a attiré de nombreux parents autour de jeux divers et variés.

Le repas campagnard qui s'ensuivit a eu lieu aussi autour de l'école de Plottes. Le traditionnel jambon à la braise accompagné de pomme de terre fut apprécié de tous. Cette soirée animée par un disc-jockey fut un très grand succès, nous avons enregistré la présence de plus de 150 personnes ce jour là.

L'ensemble de ces manifestations a permis la réalisation de projets pédagogiques initiés par les enseignants de Plottes et Ozenay et financés par le RPI pour un montant d'environ 2700 €.

Nous remercions à cette occasion la commune de Plottes pour la subvention accordée, les membres du bureau pour leur implication au service du RPI et l'ensemble des habitants pour leur participation aux différentes manifestations. Alors faisons un vœu...celui de vous accueillir toujours plus nombreux lors de nos manifestations.

Le président, Lionel ALLEGRE.

Société de chasse

La société de chasse

Sans doute la plus ancienne association de Plottes, elle a été créée dans les années d'après guerre. A cette époque, le gibier abondait et les chasseurs prélevaient pour nourrir un peu la famille. La chasse était ouverte tous les jours, sans aucune restriction.

Dans les années 70/80, avec la modernisation, la nature fut malmenée et les chasseurs, en réduisant les jours de chasse et leurs prélèvements essayèrent de sauver tant bien que mal cette nature. Ils implantèrent l'espèce chevreuil qui aujourd'hui agrémenta la campagne.

A ce jour, la "société" compte 27 membres, pour la plupart des anciens enfants de Plottes. Certains avoisinent les 70 permis, mais ils ont toujours bon pied, bon œil et du cœur à l'ouvrage pour certaines corvées.

Dirigée depuis de nombreuses années par Philippe Eloy, composée d'une équipe

soudée et passionnée, la société organise de main de maître aussi bien les battues au gros gibiers que la journée sanglier à la broche. En ce début d'année, la société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.



Amicale d'Animation de Plottes

L'amicale d'animation de Plottes est née en 2008 de la fusion de 2 associations: l'amicale des anciens élèves, très ancienne association de Plottes et le comité d'animation.

Le loto du 30/11/2008 a remporté un vif succès. La salle étant trop petite, nous organisons un autre loto le 1^{er} mars dans la salle polyvalente.

Le bénéfice du loto nous a permis de préparer et d'offrir un colis à 82 personnes âgées.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Le 4 avril, organisation de la foire aux vêtements d'occasions et du linge de maison, manifestation dans la salle polyvalente.

Le 1^{er} juin, traditionnelle brocante du lundi de Pentecôte, autour de l'église.

Enfin au cours du 3^{ème} trimestre 2009, nous organisons des cours d'anglais. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Mr Jean Goullier au 03.85.40.56.58.

L'association est ouverte à toutes les personnes ayant un peu de temps libre. Leur aide et leurs idées seront les bienvenues.

Composition du bureau:

Président : J.Paul Goullier

Vice-président : D.Gagnepain

Secrétaire: M.Anne Pontone

Secrétaire adjointe: L. Gonot

Trésorière: M. Marinier

Trésorière adjointe: G. Goullier.



Photo Mr Bernard JARILLOT

Les Ecrouats

L'été 2008 a été surtout marqué par la 1^{ère} édition de la Biennale des Arts plastiques de Plottes. Sept artistes, 6 sculpteurs et un peintre ont exposé leurs œuvres dans différents lieux à l'extérieur ou à l'intérieur dans des bâtiments communaux ou privés.

Cette manifestation couronnée de succès a accueilli de nombreux visiteurs et a permis de découvrir le talent des artistes et les charmes du village.

Nous remercions particulièrement les artistes (surtout Bernard Husson qui nous a beaucoup épaulé), les partenaires qui nous ont aidés financièrement, la commune et les propriétaires qui ont accueilli les œuvres.

Rendez-vous en 2010 pour une 2^{ème} édition qui fort de cette première expérience, aura encore davantage d'ampleur.



Rencontre et loisirs

Nous existons depuis 26 ans, nous étions une soixantaine, depuis l'effectif a bien diminué. Mais nous tenons bon !!

Nous nous réunissons deux fois par mois (belote, scrabble), l'ambiance est décontractée.

Nous participons avec les Aînés Ruraux à la " dictée " entre club cantonal et régional. Nous prévoyons un concours de scrabble, et quand il fera beau nous ferons un joyeux repas comme les autres années.

Bienvenue à ceux qui nous rejoindront.



LA VIE DE LA COMMUNE

Infos diverses

L'école « Les Joyeux Cartables »

Bonne Année 2009

Les enfants de l'école se joignent à l'équipe enseignante pour présenter leurs meilleurs vœux à tous les Piottats.

En 2009 les deux classes démarrent un nouveau projet ...Il s'agit cette fois d'un voyage en lecture sur le thème de la complicité en partenariat avec la bibliothèque de Tournus.

Une douzaine de livres sélectionnés sur ce thème vont donc être étudiés en classe, et circuler dans les familles.

Les enfants choisiront alors celui qu'ils auront préféré, et nous le mettrons en scène pour le présenter aux autres classes voyageuses lors d'une journée rencontre/exposition au mois de juin. Ce spectacle sera l'objet d'une représentation aux parents en fin d'année scolaire avant le repas campagnard organisé par l'Amicale du RPI Ozenay Plottes.

D'autre part, depuis la rentrée de septembre, les enfants de maternelle se transforment, une fois par mois, en chefs cuisiniers. D'ici la fin de l'année scolaire, ils auront donc réalisé 10 « petits plats » dont les recettes sont consignées dans un véritable livre de cuisine. Chaque week-end un enfant peut l'emporter chez lui et le regarder avec ses parents. Au mois de juin, chacun repartira avec son propre livre en souvenir. Ce projet est l'occasion de travailler sur les règles d'hygiène essentielles, sur les différents saveurs, sur les ingrédients et les ustensiles (ce qui permet d'enrichir son vocabulaire). Jusqu'à aujourd'hui, les enfants ont déjà réalisé des hérissons aux pommes, des escargots au chocolat, deux bûches de Noël au chocolat et trois galettes des rois. En février nous ferons des crêpes et peut-être des pizzas au mois de mars. Si vous êtes intéressés par l'une de ces recettes ou si vous voulez consulter notre livre de cuisine, n'hésitez pas à contacter l'école, nous serons heureux de vous recevoir.

A bientôt pour de nouvelles informations.



Bibliothèque municipale

Bibliothèque est ouverte tous les vendredis de 16h30 à 18h30.
De nouveaux livres et B.D ont été achetés, en voici la liste.

Les romans:

La revanche	Grisham	- Le cadavre du lac	Margolin
Mauvaise base	Coben	- Le rouge du pêché	Georges
Comptine en plomb	Bouin	- un montre sans fin	Follett
Bienvenue à Murderland	Molay	- L'homme qui rêvait d'un village	Malaval
La malédiction des louves	Bordes	- Julia	Soyer
La ferme aux écrevisse	Belard	- Un peu plus loin sur la droite	Vargas
Sans feu ni lieu	Vargas	- L'enchanteuse de Florence	Rushdie
Rue des mensonges	Fielding	- Toutes les choses qu'on.....	Levy
La reine de Saba	Halter		

Les B.D

Sienna -Triple galop - Les fondus de la glisse - le messager - Alix et le démon du Pharos - Retour à la terre, le déluge - Retour à la terre, les révolution - Bienvenue chez les ch'tis - Lady, une taupe à Washinton - Largo winch, la voie et la vertu - Sœur Marie Thérèse.com, tome 6 - Sasmira, tome 1 - Lanfeust des étoiles - Kookaburra.

Affouages à Plottes

Cette année encore, 42 affouagistes se réchaufferont au bois de Plottes durant cet hiver. Moyennant 55€ par lot, chacun d'entre eux a droit à exploiter 12 ares au lieu de 10 ares en 2007/2008.

L'année dernière, la vente du bois a rapporté 6152€ à la commune. La vente en est confiée à l'ONF. Nous avons une pensée pour Mr Oriol, l'agent de l'ONF qui nous a quittés durant l'été.

Note aux affouagistes de Plottes:

- 1 arbres à ne pas abattre :
 - tous les arbres dont la circonférence est supérieure ou égale à 90cm à 1m30 de hauteur
 - Tous les arbres qui ont une marque : bleue, rouge, ou qui sont griffés (2 ou 3 griffes)
 - Tous les arbres présentant un " coup de marteau", au pied et sur le tronc (à hauteur d'homme), marqués en orange et éventuellement numérotés, la couronne reste aux affouagistes

- 2 arbres qui sont à l'affouagiste :
 - tous les chênes marqués d'une croix sur le tronc, plus un coup de marteau au pied
 - Les taillis.



Le fleurissement

La commission environnement sera heureuse d'accueillir en son sein toutes les bonnes volontés pour aider à préparer puis réaliser le fleurissement de la commune pour le printemps 2009 ainsi que pour la décoration en fin d'année.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat ou Pascal Chevrier en charge de cette commission. Félicitations à Pascal Chevrier et à Sophie Eloy et leur équipe, à Cyrille et Raphaël bien sûr, pour le prix décerné par le jury départemental du concours des villes, villages et maisons fleuris de Saône et Loire. Prix récompensant un aménagement de qualité pour l'été 2008.



Saint Vincent tournante.

Organisée pour la première fois dans le mâconnais, la 71ème édition de la Saint Vincent Tournante se déroulait les 24 et 25 janvier à Pierreclos, Mâcon et Chardonnay. Même si la météo ne fut guère clémente le samedi, le soleil était enfin au rendez-vous le dimanche pour en assurer le succès.

Plottes se devait d'honorer cette manifestation haute en couleurs.

Sous la houlette de Jean-Paul BreLOT, une bonne dizaine de bénévoles se retrouvèrent au cours de quelques soirées pour préparer la décoration des entrées du village.

Les amateurs des vins du mâconnais auront ainsi pu profiter de l'accueil que Plottes et ses habitants ont su leur réserver.



INFOS PRATIQUES

Horaires de l'école

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

MATIN : 8 h 45 à 11 h 45

APRES-MIDI / 13 h 30 à 16 h 30

Horaires de la garderie

7 h 30 à 8 h 35

16 h 30 à 18 h 30

Tarifs communaux

Associations de Plottes : gratuité pour les deux salles

	Habitants, associations de Plottes-	Extérieurs à Plottes
Salle polyvalente	vin d'honneur	50 € / jour
	Réunion d'association	gratuit
	Utilisation à des fins commerciales	300 € / jour
	Banquets- repas	120 € / jour
	200 € / week-end	300 € / week-end

Garderie : 0.70 € /par 1/2 heures
Cantine : 3.20 € par repas

Salle mairie	Vin d'honneur	20 € / jour	20 € / jour
	Utilisation à des fins commerciales	100 € / jour	100 € / jour
	Réunions associations	gratuit	20 € / jour

Cimetière :

- concession temporaire(10ans) le m² : 15 €
- concession 30 ans le m² : 70 €
- concession 50 ans le m² : 240 €
- concession pour case à urne funéraire 10 ans : 30 €

Bibliothèque :

- livre rendu après les délais : 2 €
- livre non rendu : valeur à neuf
- livre détérioré : valeur à neuf

Repas et banquets interdits dans la petite salle de la mairie

REGLEMENTATION DU BRUIT

Arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (extraits)

Article 1 : Domaine d'application

Il est interdit de jour comme de nuit , d'émettre sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Article 9 : Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Article 10: Appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels qu'appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- * les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- * les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- *les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

BRULAGE DES VEGETAUX

Arrêté Préfectoral du 6 janvier 2004

Article 84 : ... le brûlage des déchets végétaux est autorisé sous certaines conditions et uniquement dans les communes rurales (population inférieure ou égale à 2000 habitants)

Conditions d'application :

- * le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique, il faut privilégier le compostage ou le dépôt en déchetterie.
- * le brûlage concerne uniquement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres et en aucun cas les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes, ...
- * pour garantir un maximum de sécurité dans la réalisation de cette opération, le brûlage ne pourra s'exercer qu'à une distance de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation et ne devra pas occasionner de nuisances pour le voisinage.
- * le Maire par ses pouvoirs de police pourra directement s'opposer à ce brûlage notamment si les conditions développées dans l'arrêté ne sont pas respectées ou si les circonstances locales liées à la météo, à la sécurité l'exigent.

DIVAGATION DES CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

arrêté du Maire du 4 mai 2007

Article 1 : il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous notons la présence fréquente et bien désagréable de divers détritus abandonnés, tombés, perdus... dans les fossés et sur les talus bordant nos chemins et surtout la RD 56. Soyez vigilants lors de vos transports.

Rappel : des composteurs (600l environ) sont disponibles moyennant 20 €. A commander auprès du secrétariat de mairie.

Etat civil

Naissances :

CANNEAU-BESSE Sixte né le 27/02/2008
SCHMITT-COLIN Alicia-Angélique née le 11/08/2008

Mariages :

DEVILLEBBICHOT Michel et PRADO Maria-Isabel le 15 mars 2008

Décès :

Mme PEPIN Elise née DEBREUILLE le 16/05/2008
Mr TARENTOLA Dominique le 18/12/2008
Mme POYET Léonne née DUCROCQ le 05/01/2009
Mr GERICKE Gerhard le 14/01/2009

Carte nationale d'identité

Valable 10 ans, la carte d'identité est un document officiel qui permet de justifier de son identité et de sa nationalité. Depuis décembre 1995, une nouvelle carte d'identité est délivrée gratuitement; dite «sécurisée », elle est fabriquée de façon à la mettre à l'abri de toute tentative de falsification ou contrefaçon. La garantie de cette authenticité augmente les délais d'obtention; il faut donc compter environ 4 à 5 semaines entre le dépôt du dossier en mairie et la réception de la carte.

En règle générale, les pièces à fournir sont les suivantes : le formulaire de demande (fourni et à remplir en mairie)- 2 photographies d'identité récentes sur fond clair (norme AFNOR) - 1 copie d'acte de naissance – 1 justificatif de domicile récent (EDF, TELECOM, SDEI, loyer ...)- livret de famille(pour la mention épouse ou veuve) - ancienne carte d'identité (en l'absence de carte nationale d'identité, le tarif est de 25€).La présence du demandeur est obligatoire (y compris pour les mineurs de + de 13 ans) en raison de l'apposition de l'empreinte digitale sur le dossier de demande.

Passeport

Depuis le 1er mars 2001, la durée de validité normale du passeport est de 10 ans et sa délivrance donne lieu à la perception d'un droit de timbre d'une valeur de 88€ pour un adulte(gratuit pour les personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant). Pour une modification d'état civil, un changement d'adresse, une erreur imputable à l'administration, le renouvellement est gratuit jusqu'à concurrence de sa durée de validité. La durée de validité du passeport délivré à un mineur est de 5 ans. Le tarif est de 19 € pour un enfant de moins de 15 ans, et de 44 € pour un mineur de 15ans et plus. Un passeport délivré à titre exceptionnel (validité 1 an) et pour un motif d'urgence coûte 30 € (après accord préalable du service CNI/ passeport de la préfecture de Macon sur demande express de la mairie).

En règle générale, les pièces à fournir sont les suivantes: le formulaire de demande (fourni et à remplir en mairie) - le timbre fiscal - 2 photographies d'identité récentes sur fond clair format 35X 45mm(norme AFNOR) - la carte d'identité 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent (EDF, TELECOM, SDEI, loyer ...) - livret de famille(pour la mention épouse ou veuve) - ancien passeport.

Recensement militaire

Tout citoyen, fille et garçon, âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans le mois de son anniversaire, en présentant la livret de famille de ses parents. Une attestation de recensement lui sera remise, il faudra conserver ce document précieusement (aucun duplicata n'est délivré), il sera indispensable pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune doivent se faire avant le 31 décembre de chaque année afin de pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante. Se présenter au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Prévention des risques naturels

Compte tenu des risques d'inondation sur le bourg de Plottes et, après information par les services de la préfecture du niveau de risque(code rouge) la population sera avertie immédiatement d'un risque climatique majeur par la sirène du village: **3 COUPS LONGS** en seront le signal.

La mairie tél. 03.85.40.51.10

E-mail: mairiedeplottes@wanadoo.fr

Ouverture au public : Lundi 16h à 19h Mardi 9h30 à 12h Mercredi 9h30 à 11h
Jeudi 16h à 17h45 Vendredi 9h30 à 12h

Permanence en mairie du maire et des adjoints

Jacques MARINIER (le Maire) Lundi 9h à 11h Vendredi 14h à 17h

Permanence des adjoints: sur rendez-vous

Permanence au bureau annexe Mairie (Grimaury)

Ouverture au public: Mardi 16h à 17h Jeudi 18h à 19h
Permanence des élus(sur rendez-vous): Vendredi 17h à 18h30

Réseau d'eau potable

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable dans le Bourg du village.

Prévenir la SDEI de Charnay les Macon tél.03.85.29.95.20

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable à la Grimaury et dans les lieux-dits.

Prévenir la SDEI de Tournus tél. 03.85.32.13.00

Ou dans les deux cas **URGENCES 24/24** **Tél. 0.810.826.826**

Portage des repas

SE RENSEIGNER EN MAIRIE tél .03.85.40.51.10

Ministère des armées

Correspondant Défense pour la commune: Mr DELORME François-Xavier tél. 03.85.40.51.10

Point postal

Commerce « AUX 4 POUSSINS » (le Bourg) aux heures d'ouverture du magasin tél .03.85.40.59.21

Informations religieuses

Pour tous renseignements: s'adresser à la cure St Philibert de Tournus tél .03.85.51.03.76

Ou à Mme Gricourt Odile tél. 03.85.51.05.38

Messe à Plottes : samedi 2 mai à 19H

Informations concernant les engins agricoles hors-normes

Suite aux aménagements effectués dans la traversée du Bourg, nous demandons aux agriculteurs de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour le passage dans la commune des engins hors-normes.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FEVRIER

7 : CHOUCROUTE repas dansant organisé par l'Amicale du RPI Salle polyvalente

MARS

1er : LOTO organisé par l'Amicale d'Animation de Plottes (salle polyvalente)

En fonction du temps : fête des jonquilles sur les Teppes du Clou à Ozenay(Amicale du RPI)

AVRIL

4 : Foire aux vêtements d'occasions et linge de maison (Amicale d'Animation)

MAI

Date à définir : Puces de patchworks et couturières

JUIN

1 : Brocante (Amicale d'Animation)

27 : Spectacle de fin d'année des écoles suivi du repas campagnard

La déchetterie àTournus

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

LES EMBALLAGES :



(à TOURNUS)

JOURNAUX, MAGAZINES ! :



VERRE BLANC ! :



VERRE DE COULEUR ! :



N'oubliez pas que vos communes sont équipées de bennes destinées à la collecte des piles.

Pour connaître l'emplacement des conteneurs les plus proches de chez vous, ou pour tout autre renseignement, contactez le service de gestion des déchets au : 03.85.51.05.56

QUAND ?

- ✓ Le Lundi après midi de 14h00 à 17h00
- ✓ Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ✓ Le Samedi de 8h30 à 15h30

QUOI ?



- ✓ Végétaux (tontes, tailles, branchages, déchets de jardin, et bois)



- ✓ Objets encombrants (appareils ménagers, mobiliers..)



- ✓ Gravats



- ✓ Huiles de Vidange



- ✓ Verres Ménagers



- ✓ Batteries, Piles, Accumulateurs



- ✓ Déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants..)



- ✓ Emballages (bouteilles, flacons en plastique, cartonnets..)



- ✓ Cartons



- ✓ Ferrailles



- ✓ Journaux

informations-pratiques

Les points de recyclage

PARKING DE CRA



VERRE DE COULEUR
VERRE BLANC
EMBALLAGE
JOURNAUX-MAGAZINES

RUE GRANGE DUVAL



VERRE DE COULEUR
VERRE BLANC
EMBALLAGE
JOURNAUX-MAGAZINES

PARKING de la GRIMAURY



VERRE DE COULEUR
VERRE BLANC
EMBALLAGE
JOURNAUX-MAGAZINES

Comment faire le « juste tri » ?

- ✓ Je prévois un endroit de stockage pour entreposer mes déchets dans mon logement.
- ✓ J'écrase les emballages volumineux pour gagner de la place
- ✓ Je vide soigneusement mes emballages (*il est inutile de les laver*)
- ✓ Je dépose à la déchetterie mobile les emballages ayant contenu des produits toxiques.

Les ordures ménagères

Le ramassage a lieu tous les jeudis dès 9h30

Seuls sont collectés :

- Les déchets alimentaires (épluchures, reliefs de repas...)
- Les déchets souillés (couches, papiers gras, emballages d'aliments...)
- Les déchets non valorisables (pots de yaourt plastiques, sacs et films plastique, barquettes polystyrènes, bouteilles d'huile ménager...)
- Les déchets de jardin et gazons (à concurrence de 2 sacs ou fagots attachés par habitant et par passage.
- Les ustensiles ménagers abîmés ou vaisselle.

Ne sont pas admis les déblais, gravats, médicaments, piles, batteries...

Terres et gravas

La décharge communale est accessible à tous les usagers de Plottes souhaitant déposer de la terre, des gravats, du remblai... sauf plâtre.

La clé est à retirer au secrétariat de la mairie.

Stockage des poubelles avant ramassage

(Arrêté du Maire du 4 avril 2007)
Article 1: il est prescrit, tant aux propriétaires qu'aux locataires de déposer les poubelles contenant des déchets ménagers exclusivement le jeudi matin, jour de ramassage des ordures ménagères. Il est recommandé l'usage exclusif de containers individuels et non de sacs plastiques, régulièrement déchirés (chiens, chats, renards, ...)

Collecte de déchets d'activités de soins à risques infectieux :

Des boîtes sont à disposition dans les pharmacies de Tournus. Une fois pleines, celles-ci peuvent être déposées dans une benne à la déchetterie.